



Aux parents des élèves de 3^e année 2024-2025

Voici la liste des articles que votre enfant devra se procurer pour septembre 2024. IL DOIT RENOUELER CES ARTICLES AU FUR ET À MESURE QU'IL EN A BESOIN.

- 1 paire de ciseaux
- 2 gommes à effacer BLANCHES « AUCUNE GOMME À EFFACER DE FANTASIE »
- 1 règle RIGIDE en centimètres (30 cm) « AUCUNE RÈGLE SOUPLE OU DE MÉTAL »
- 1 boîtes de crayons au plomb **HB - #13246 HB2 ou # 18241 HB03**
- 24 crayons à colorier en bois
- 1 boîte de PETITS crayons-feutres lavables
- 2 bâtons de colle BLANCHE
- 4 duo-tangs à pochettes avec 3 attaches (1 bleu, 1 rouge, 1 vert, 1 jaune)
- 2 chemises à pochettes sans attache, mais trouées
- 1 taille-crayon AVEC réservoir QUI VISSE
- 1 cartable de 1"
- 2 cartables de 1 1/2"
- 2 paquets de 8 séparateurs
- 1 sac pour l'éducation physique avec chandail, culotte courte, espadrilles à semelles pâles si possible
- 1 paire d'écouteurs *recommandé* (question d'hygiène)

Autres articles nécessaires :

Un petit étui à crayons en tissu ou en cuir. Si certains articles peuvent servir encore cette année, il n'est pas nécessaire d'en acheter des neufs. Les élèves doivent avoir des chaussures d'intérieur et d'extérieur.

N.B. Il est possible que l'enseignant (e) de votre enfant vous demande quelques articles supplémentaires en début d'année.

IL EST IMPORTANT DE BIEN IDENTIFIER TOUS LES ARTICLES

S.V.P. Gardez des réserves de matériel à la maison. Merci!
VOUS RECEVREZ EN DÉBUT D'ANNÉE SCOLAIRE UNE FACTURE POUR LES CAHIERS D'ACTIVITÉS.

La liste est disponible sur le site Internet de l'école : <https://lanouette.csskamloup.gouv.qc.ca>

Le service de garde « LE COFFRE-AUX-TRÉSORS » sera ouvert à compter du 27 août dès 7 h 15.